

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat  
86000 POITIERS

**Accueil :**

Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51

**Site et E-mail :**

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30  
Mardi : Fermé\* /13h30. 17h30  
Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30  
Jeudi : Fermé\* /13h30. 17h30  
Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30  
(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N° 366 . Vendredi 12 Janvier 2018

**Tournoi Futsal Féminin**

**Un tournoi Futsal Féminin U10/U13 È U14/U17 et Seniors est organisé par le District de la Vienne de Football sur les trois prochains week-ends de Janvier 2018.**

Des plateaux se dérouleront dans les gymnases de **Couhé, Gençay, Jaunay/Marigny** (Haute Payré), **Moncontour et Poitiers** (Les Sables).

*C'est l'occasion de découvrir  
le Futsal Féminin !*

**Entrée gratuite !**

Découvrez dans « Informations diverses » les différents lieux.

**AGENDA de la SEMAINE****Samedi 13 et dimanche 14****janvier**

13<sup>ème</sup> journée National 3  
12<sup>ème</sup> journée R1  
10<sup>ème</sup> journée R2-R3  
10<sup>ème</sup> journée R1-R2 féminine  
¼ de finale Coupe Nat. Futsal  
10<sup>ème</sup> journée D1-D2-D3-D4-D5-D6

**Samedi 13 janvier**

Module U13 à Montmorillon

**Lundi 15 janvier**

C. Technique à 18h30

**Mardi 16 janvier**

UNAF à 18h30

**Mercredi 17 janvier**

Commission Sportive à 14h  
Réunion groupe de travail D6 à 18h30

**Jeudi 18 janvier**

Commission Discipline à 17h30  
Commission des Jeunes à 17h30

**Vendredi 19 au dimanche 21****janvier**

Stage arbitre interne à Puymoyen

**Samedi 20 janvier**

Réunion Clubs-Arbitres D1 à 9h30

**Compétitions départementales**

Les compétitions départementales sont maintenues ce week-end (13 et 14 janvier 2018), compte-tenu des informations reçues.

**Partenaire de la semaine****Sommaire**

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Partenaire .....               | p. 2  |
| Avis aux clubs .....           | p. 3  |
| Avis aux arbitres .....        | p. 6  |
| Avis aux éducateurs .....      | p. 7  |
| Commission F. Entreprise ..... | p. 9  |
| UNAF .....                     | p. 11 |
| Informations diverses .....    | p. 14 |



CLUBS DE FOOTBALL  
ASSOCIATIONS  
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES  
CENTRES DE LOISIRS



# VOTRE PARTENAIRE FOOT INDOOR



## FORMULES

|                                | PRIX CARTE |             | Remise                            |
|--------------------------------|------------|-------------|-----------------------------------|
| Carte <b>SILVER</b> 10h de jeu | 400€       | 2h offertes | Soit 40€ / terrain au lieu de 70€ |
| Carte <b>GOLD</b> 20h de jeu   | 700€       | 6h offertes | Soit 35€ / terrain au lieu de 70€ |

## A LA CARTE

**Le Sporting club**  
**VILLAGE LOISIRS POITIERS SUD**  
(à côté du CGR) Rue du Vercors  
86240 FONTAINE-LE-COMTE  
**05 49 50 09 09**  
[www.lesporting.club](http://www.lesporting.club)

**I H DE JEU<sup>+</sup>**  
Privatisation  
de la salle  
cardio-fitness

| SENIOR      | U7 À U19    | Remise   |
|-------------|-------------|----------|
| 5€ / joueur | 4€ / joueur | Soit -2€ |
| 20€ / heure |             |          |

Tarifs valables en heure pleine et en heure creuse, pour les créneaux réservés au nom de l'association.  
Des justificatifs d'appartenance à l'association (licence) peuvent être demandés à l'accueil.



## AVIS AUX CLUBS

### Rappel des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine : Article 25-C-2-A

Ne peut participer à un match de championnat, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes. Cette disposition ne s'applique pas aux joueurs remplissant les conditions de l'article 26.B.2 des présents règlements.

### FMI - Déploiement version 3.6.x.x

Une nouvelle version de la FMI (3.6.x.x) est en cours de déploiement sur les stores. Elle sera disponible dans les prochains jours sur l'Apple Store et le Play Store.

Cette version intègre les nouveautés suivantes (voir procédure sur le site du District . rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Feuille de match informatisée ») :

- Intégration de la gestion du carton vert
- La modification de la réserve sur les joueurs en équipe supérieure (vous pouvez supprimer et/ou modifier la fin de la réserve : **cf en rouge**)  
Je soussigné(e) [NOM\_F] [PRENOM\_F] licence n° [LICENCE\_F] [ROLE\_F] du club [CLUB\_F]  
formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club [CLUB], pour le motif suivant :  
sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de ... joueurs ayant joué plus de ... matchs avec une équipe supérieure du club [CLUB]  
(5 dernières journées, **cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match**).
- Message d'alerte invitant à se connecter sur <https://fmi.fff.fr/assistance> en cas de mot de passe invalide ou expiré
- Amélioration de la fluidité de l'application sur IOS

L'utilisation de cette nouvelle version ne sera pas obligatoire dès ce week-end mais nous vous invitons fortement à demander à vos clubs de la télécharger malgré tout dans les meilleurs délais.

**Elle le deviendra à partir du mardi 16 janvier 2018 à 12h00.**

Par ailleurs, nous vous informons que la procédure d'expiration automatique des mots de passe de l'ensemble des utilisateurs initialement prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et avortée en raison d'un problème technique a été réalisée **le 9 janvier 2018**.

⇒ Les mots de passe ayant été réinitialisés après le 1<sup>er</sup> janvier ne seront pas concernés.

### Invitation à une réunion de travail avec les services civiques des clubs

Dans le but de promouvoir les missions éducatives du football, le District a décidé de mettre en place des activités en lien avec le Programme Éducatif Fédéral durant la Journée Nationale des Débutants qui aura lieu le 26 mai à Civray. **C'est pourquoi, nous convions tous les Services Civiques à participer, s'ils le souhaitent, à la préparation de ces ateliers éducatifs.**

**Le samedi 10 février 2018 de 9h30 à 12h30**, une réunion de travail animée par les trois Services Civiques du District, sera organisée au Siège en présence de MM. les Conseillers Techniques ainsi que de Mme VANHOUTTE, Responsable des Services Civiques à la DDCS.

Nous vous prions de vous inscrire par la messagerie ZIMBRA avant le **vendredi 2 février 2018**.



## Inscription section sportive Collège G. Sand de Châtelleraut 2018/2019

Le collège G. Sand de Châtelleraut vous informe de l'ouverture des inscriptions, pour les élèves (filles et garçons) licencié(e)s en club, à la section départementale Football 2018/2019.

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription Garçons et Filles 2018 sur le site du District et le retourner au collège **AVANT LE 15 MARS 2018.**

D'ici là, vous pouvez venir voir le travail de la section et vous renseigner auprès du responsable technique : M. BASSEREAU Benoît. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du collège 05.49.21.15.97.

Un flyer se trouve dans « Informations diverses » du présent journal.

## Consultation des décisions disciplinaires - Rappel de la procédure

### Pour le club

Le club peut consulter les sanctions disciplinaires de ses licenciés et celles des licenciés de ses adversaires.

### *La consultation des sanctions disciplinaires de ses licenciés :*

Pour prendre connaissance des sanctions de vos licenciés, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS - rubriques « Compétitions - Dossier », puis cocher sur « Discipline officielle du club » ; la consultation se fait semaine par semaine. Pour faciliter votre recherche, plusieurs critères peuvent également être sélectionnés : la catégorie et/ou la compétition et/ou l'équipe.

### *La consultation des sanctions disciplinaires des licenciés des autres clubs*

Pour prendre connaissance des sanctions des licenciés des clubs auxquels votre club sera opposé, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS, rubriques « Compétitions - Dossier », puis cocher sur « Discipline officielle autres clubs » ; il convient ensuite de sélectionner la compétition donnée puis le club concerné. Vous pouvez ensuite sélectionner une catégorie, une compétition et une semaine donnée.

En outre, les procès-verbaux des Commissions disciplinaires sont mis en ligne dans FOOTCLUBS, rubriques « Organisation - Procès-verbaux » (puis sélectionner le centre de gestion concerné).

### Pour le licencié

Le licencié peut consulter ses sanctions disciplinaires sur son espace personnel appelé « Mon Compte FFF ». Pour les nouveaux licenciés et ceux n'ayant pas encore créé leur compte, rendez-vous sur <https://monespace.fff.fr> pour vous inscrire.

## Opération « Bénévoles du Mois »

Dans le cadre des actions de valorisation du bénévolat, l'opération « Bénévoles du Mois » est relancée par la Fédération Française de Football pour la saison 2017/2018.

Il est donc demandé aux clubs de nous communiquer, pour le **lundi 15 Janvier 2018** dernier délai, les dirigeant(e)s méritant(e)s en activité depuis plus de 5 ans dans votre club.

Le Comité de Direction déterminera les lauréats qui seront récompensés par une dotation (offerte par la FFF) lors d'une manifestation organisée par le District.

## FORMATION ARBITRES AUXILIAIRES

Une dernière formation « Arbitres Auxiliaires » avec examen est organisée le :

**Samedi 27 janvier 2018 à 9h00  
au Siège du District de la Vienne**

Les clubs doivent inscrire, par Zimbra, leurs dirigeants majeurs intéressés.

**Rappel : Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football, lors de la réunion du 7 novembre 2016, a donné son accord pour que les examens soient valables 2 saisons.**



## RELEVÉ COMPTE CLUB ARRÊTÉ AU 30/11/2017 A régler RAPIDEMENT

Nous vous informons que le relevé « Compte Club » n° 18 du 30/11/17 était à régler **avant le 29 décembre 2017 (chèque ou virement)**.

### Liste des clubs non à jour de leur relevé (au 12/01/18) :

Adriers, Archigny, Antoigné, Archigny Foot Loisirs, ASM, Bouresse, Bressuire, Ceaux la Roche, Charroux Mauprévoir, Croutelle, Iteuil, Jardres, Jazeneuil, Jouhet Pindray, Lussac les Châteaux, Mazerolles, Moncontour, Nalliers, Orches, Poitiers Beaulieu, Poitiers Portugais, Poitiers PTT, Poitiers St Eloi, Senillé-St Sauveur, St Cerbouillé, Sud Vienne région de Couhé.

Foot Entreprise ASPTT Poitiers, SAFT, EDF GAZELEC, APHV, St Eloi Loisirs.

Pour accéder au relevé, allez dans Footclub, « Menu », « Organisation », « Etat du Compte », « dernier relevé ».

***Les clubs qui ont demandé le prélèvement automatique ont été prélevés le 29 décembre 2017.***

***Les clubs qui souhaitent payer leur relevé « compte club » par prélèvement automatique, peuvent en faire la demande au District par la messagerie Zimbra.***

Pour toute demande ou renseignement, n'hésitez pas à contacter Coralie au 05.49.61.66.45.

## PLATEAUX U6-U9

Les plateaux U6-U7-U8-U9 sont disponibles sur le site du District, rubrique « Clubs » - « Plateaux U6-U9 »

Vous souhaitez informer les autres clubs de votre plateau, merci de nous transmettre par Zimbra le lieu, la date, l'heure de rendez-vous des équipes ainsi que la (ou les) personne(s) à contacter avec ses coordonnées et nous les publierons sur le site du District.

## STAGES CANDIDATS ARBITRES

### Stages Candidats Arbitres en internat :

- Planning et lieux de formation proposés (\*) :
  - 19 au 21 janvier à Puymoyen (16)
  - 26 au 28 janvier au Haillan (33)

*(\*) Inscription possible aux lieux et dates les plus adaptés à chaque candidat, indépendamment de son lieu de résidence effectif.*

Le coût de la formation est de 120 € pour les frais d'inscription et pédagogiques. Des coûts relatifs à l'hébergement et aux repas seront à rajouter en cas d'internat pour le stagiaire.

Pour s'inscrire : site du District, rubrique « Formations » - « Deviens arbitre ! ».



## AVIS AUX ARBITRES

### IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation. Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.

### INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU WEEK END

Afin de joindre les responsables des désignations de semaine **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'à 2 heures avant le coup d'envoi de votre désignation**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez dorénavant contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

**Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres de renvoyer des mails au District pour toute demande ou modification.**

### Planning prévisionnel 2017/2018

- Vendredi 02/02/2018 : Ecole d'arbitrage n°4
- Mardi 06/02/2018 : CDA plénière n°5
- Vendredi 16/02/2018 : Formation arbitres débutants
- Vendredi 02/03/2018 : Ecole d'arbitrage n°5
- Samedi 03/03/2018 : Stage arbitres D1
- Vendredi 16/03/2018 : Formation arbitres débutants
- Mardi 27/03/2018 : CDA plénière n°6
- Samedi 28/04/2018 : Examen théorique des arbitres de District.
- Samedi 12/05/2018 : Stage JA
- Dimanche 13/05/2018 : Examen théorique des candidats Ligue
- Vendredi 18/05/2018 : Assemblée générale de fin de saison (à confirmer)
- Jeudi 7/06/2018 : CDA . validation des classements.



## AVIS AUX EDUCATEURS

### FORMATIONS de CADRES

#### **FORMATION CONTINUE È Recyclage BMF È BE1 È BEF**

*Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.*

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées, une session (2 jours) est programmée au sein du District de Football de la Vienne à l'occasion des détectations U14 organisées pendant les vacances de Février 2018.

### **IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations**

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.

### **DEFIS SPORTIFS U10 à U15 A retourner avant le 12 janvier 2018**

Les documents sont disponibles sur le site du District rubrique « Documents » - « Documents Généraux » - « Technique ». **A renvoyer au District de la Vienne avant le Vendredi 12 janvier 2018.**



LA PASSION DU FOOT,  
LA DIMENSION EN PLUS !



LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE



INSTITUT DE  
FORMATION DU FOOTBALL

ANTHONY ALLOUIS - C.T 86

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

## CALENDRIER des FORMATIONS de CADRES

saison 2017/2018

|                 | C.F.F.1                                                                          |                                                                                  |                        | C.F.F.2                                                            |                                                                                  |                        | C.F.F.3                                                                          |                           | C.F.F.4                                                                                             |                                                                                        | MODULES COMPLEMENTAIRES                                                                |                                                                                  |                                                                                           |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
|                 | Module U9                                                                        | Module U11                                                                       | CERTIFICATION          | module U13                                                         | Module U15                                                                       | CERTIFICATION          | Module Senior                                                                    | CERTIFICATION             | Module Projet Associatif                                                                            | Module Projet Educatif et Sportif                                                      | Module U7                                                                              | Module GARDIEN de BUT (Découverte)                                               | Module FUTSAL                                                                             |
|                 | 18H (2 x 80)<br>08:30-17h:30                                                     | 18H (2 x 80)<br>08:30-17h:30                                                     |                        | 18H (2x80)<br>08:30-17h:30                                         | 18H (2 x 80)<br>08:30-17h:30                                                     |                        | 18H (2 x 80)<br>08:30-17h:30                                                     |                           | 18H<br>08:30-17h:30                                                                                 | 18H (2 x 80)<br>08:30-17h:30                                                           | 18H<br>08:30-17h:30                                                                    | 18H (2 x 80)<br>08:30-17h:30                                                     | 18H<br>08:30-17h:30                                                                       |
| <b>SESSIONS</b> | LUNDI 28 et MARDI 29<br>AOUT 2017                                                | MERcredi 30 et JEUDI 31<br>AOUT 2017                                             | LUNDI 16<br>AVRIL 2018 | SAMEDI 13 ET<br>SAMEDI 20<br>JANVIER 2018                          | MARDI 24 et MERcredi 25<br>OCTOBRE 2017                                          | MARDI 17<br>AVRIL 2018 | VENDREDI 26<br>et SAMEDI 27<br>JANVIER 2018                                      | MERCREDI 18<br>AVRIL 2018 | VENDREDI 30 (08:30-<br>17h:30), SAMEDI 22 (08:30-<br>17h:30) et JEUDI 26 (18h-<br>22h) OCTOBRE 2017 | VENDREDI 3 et SAMEDI 4<br>NOVEMBRE 2017                                                | SAMEDI 21 OCTOBRE 2017                                                                 | JEUDI 19 et<br>VENDREDI 20<br>AVRIL 2018                                         | SAMEDI 6<br>JANVIER 2018                                                                  |
|                 | LUNDI 12 et<br>MARDI 13<br>FEVRIER<br>2018                                       | MERCREDI 14<br>et JEUDI 15<br>FEVRIER 2018                                       |                        |                                                                    | LUNDI 19 ET<br>MARDI 20<br>FÉVRIER 2018<br>(MONTMORILLON)                        |                        |                                                                                  |                           |                                                                                                     |                                                                                        | SAMEDI 17<br>MARS 2018                                                                 |                                                                                  |                                                                                           |
| <b>Lieux</b>    | POITIERS<br>Complexe Sportif St<br>Nicolas<br>156, route de<br>Parthenay - 86000 | POITIERS<br>Complexe Sportif St<br>Nicolas<br>156, route de Parthenay<br>- 86000 | à définir              | MONTMORILLON<br>Stade Jean Ranger<br>34, Route D Halmis -<br>86500 | POITIERS<br>Complexe Sportif St<br>Nicolas<br>156, route de Parthenay -<br>86000 | à définir              | POITIERS<br>Complexe Sportif St<br>Nicolas<br>156, route de Parthenay<br>- 86000 | à définir                 | POITIERS<br>siège du District de<br>Football Vienne<br>1, rue François Prat -<br>86000              | POITIERS<br>siège du District de<br>Football Vienne<br>1, rue François Prat -<br>86000 | POITIERS<br>siège du District de<br>Football Vienne<br>1, rue François Prat -<br>86000 | POITIERS<br>Complexe Sportif St<br>Nicolas<br>156, route de Parthenay<br>- 86000 | QUINGAY<br>Complexe Sportif Socio<br>Cultural<br>1, Place du Champ de<br>Bataille - 86190 |

Sous réserve de modifications en cours de saison et de formations complémentaires selon des demandes particulières de clubs.

Toutes des INSCRIPTIONS se font sur le site internet du DISTRICT (rubrique "TECHNIQUE" - "INSCRIPTIONS")



## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

Procès verbal n° 1  
du mercredi 3 janvier 2018

### Présents :

- Stéphane BASQ, Président du District
- Jean-Jacques MASSE, Président de la Commission Foot Diversifié
- Jacky DESCOUX, Ancien président de la Sous-commission Foot Entreprise
- Angèle VIOLLEAU, Orhan SABANI, Secours Catholique
- Bruno SIROT, SAFT
- Frédéric FUMERON, ASPTT
- Bernard DIONNET, SAGEM Groupe SAFRAN
- Jean-Yves GRANET, Jérôme NAPIERALA, Gérard BELLOT, Gazélec

Stéphane BASQ, Président du District, souhaite la bienvenue et les meilleurs vœux aux participants et insiste surtout pour que le Foot Entreprise redémarre rapidement.

### Mise en place de la Sous-Commission

Président : Gérard BELLOT  
Secrétaire : Bruno SIROT  
Membre du bureau : Jacky DESCOUX

### Coupe régionale à 11 joueurs

Une seule équipe du Département est engagée : la SAFT. Elle jouera son premier match éliminatoire le mercredi 24 janvier 2018 à 20h30 au complexe de St Nicolas (ASPTT) contre la MAAF de Niort.

### Championnat départemental à 8 joueurs

Les règles du jeu du Football Entreprise à 8 joueurs ont été remises en réunion.  
Le Championnat reprendra la semaine n°9 suivant les vacances de février 2018.

A ce jour, seulement 4 équipes sont affiliées correctement et ont donné leur accord pour repartir en championnat (la SAFT, Gazelec, Secours Catholique et l'ASPTT).

Deux tournois seront organisés avec ces 4 équipes aux dates suivantes : mercredi 17 janvier et mercredi 7 février 2018 au complexe de St Nicolas (ASPTT).

Bruno SIROT est chargé de relancer le Club de la Sécurité Sociale et celui du Collège Jean Moulin.  
Gérard BELLOT est chargé de relancer l'APHV.

En ce qui concerne le Groupe SAFRAN et la présence de Bernard DIONNET, celui-ci a bien pris en compte le principe du Foot Entreprise (Affiliation, Licences, et toutes les modalités financières qui en découlent). Il va voir avec ses collègues lundi prochain.

### Arbitrage

Il est proposé aux participants de former un arbitre auxiliaire par Club, ce qui évitera le coût de l'arbitrage lors des matchs.

### Questions diverses

- Jean-Jacques MASSE propose de se rapprocher du district des Deux-Sèvres pour l'organisation de rencontres sportives. Pour promouvoir le foot-entreprise, il propose également de rencontrer le District de la Gironde où cette discipline est en pleine effervescence.



---

- La prochaine réunion aura lieu **le lundi 12 février à 18h au District**. Tous les Clubs seront convoqués. L'ordre du jour portera sur la mise en place du futur Championnat en espérant la participation du plus grand nombre de équipes.

**Le Président, Gérard BELLOT**  
**Le Secrétaire, Bruno SIROT**



## UNAF 86

### Réunion du Mardi 19 Décembre 2017 Procès-verbal n° 4

Président : M. LAVAUD

Présents : Mme AUBOURG, M. AUGER, M. BAJOUX, M. BOUILLEAU, M. BRISSONNET, M. FAVARD, M. GALLAS, M. GALLOT, M. GROLLEAU, M. PLAINCHAMP, M. POHIN, M. RIVIERE

Invités : M. BASQ, M. ROUSSEL, M. VIGUES

Approbation du Procès-Verbal du **13 Novembre 2017**.

#### CONDOLEANCES

L'**UNAF 86** adresse ses condoléances à la famille **FAUGERE** pour le décès de Jean-François.

#### VIE DE L'AMICALE

L'**UNAF 86** souhaite un bon rétablissement à M. Valentin **BERNARD**.

Les carnets de Tombola ont été reçus.

L'**UNAF 86** compte à ce jour **101** adhérents.

#### TRESORERIE

Un don de **300,00 €** a été fait à l'**UNAF 86**.

#### MEDAILLES REGIONALES ET NATIONALES

Il a été décidé, lors de la dernière réunion de la Section Régionale que la Section Départementale de la Vienne, dispose d'un quota de 4 médailles Régionales et une médaille Nationale attribuées chaque année.

Pour les médailles Régionales :

M. Anthony **GALLAS**

M. Olivier **MOREAU**

M. Jean-Pierre **TARD**

M. Clément **REULT**

Pour la médaille Nationale (Bronze) :

M. Patrick **RIVIERE**

#### COMPTE-RENDU REUNION SECTION REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE Samedi 02 Décembre 2017 à MARSAC

M. Marc **LAVAUD** était présent.

Refus d'approbation du PV du 23 Septembre 2017 par M. Georges **CASCARINO**.

Ce dernier la refuse car deux personnes ayant participé au vote n'étaient pas adhérentes à ce moment-là. Cette information lui a été donnée par une personne possédant les codes MAGIC.



M. Lionel **VIGUES** trouve cela inadmissible. Par conséquent il a demandé à ce que les codes soient changés.

Adhésions au niveau Régional :

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Section Départementale 16 :        | 142       |
| Section Départementale 17 :        | 84        |
| Section Départementale 19 :        | 58        |
| Section Départementale 23 :        | 54        |
| Section Départementale 24 :        | 152       |
| Section Départementale 33 :        | 188       |
| Section Départementale 40 :        | 64        |
| Section Départementale 47 :        | 40        |
| Section Départementale 79 :        | 135       |
| <b>Section Départementale 86 :</b> | <b>95</b> |
| Section Départementale 87 :        | 103       |

Total : 1115 Adhérents

Un déficit de 234,19" est à déplorer lors de l'organisation de l'Assemblée Générale à **WALLABY**.

Partie Nationale :

L'**Assemblée Générale d'Hiver** qui devait avoir lieu du **Vendredi 05 au Dimanche 07 Janvier 2018** à **ARTIGUES** est annulée. Elle est remplacée par une réunion unique à **PARIS**, le **Samedi 06 Janvier 2018**. Elle réunira seulement les **Présidents de Sections Régionales**.

Le sujet principal qui sera abordé sera la réorganisation des Assemblées Générales d'Hiver. Le but est d'arriver à obtenir une baisse du coût de l'organisation de cette réunion.

Solutions : Une année sur deux la réunion se fera seulement en présence des Présidents de SR, lors du Tournoi Téréygeol, et l'année suivante, présence des Présidents de SR et de Section Départementale. Ces réunions se dérouleront en Novembre de chaque année.

La Section Nationale propose de venir faire des formations (juridique, Magic ou autre...) pour les SR.

Elle a mis en place deux commissions.

Une **Commission Congrès** dont le Responsable est M. Thomas **BIZEUIL**.

Une **Commission Organisation Assemblée Générale** dont le Responsable est M. Lionel **VIGUES**.

La Section Nationale va revoir le coût des Congrès pour l'année 2019. Ces derniers sont trop chers pour certains. Le Congrès commencerait le Vendredi midi et se terminerai donc plus tôt ce qui baisserai le coût.

Attribution des Médailles Nationales : 14 Médailles pour la Section Régionale.

En ce qui concerne l'attribution des Médailles Régionales, une médaille distribuée pour 30 adhérents.

Discussion autour des Statuts de la SR.

Les postes principaux seront Président, Vice-Président ou Président Délégué.

Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de cumul de mandats au niveau de la SR pour le poste de Président pour un Président de SD, ni pour le poste de Secrétaire, ni pour celui de Trésorier.

Les Présidents de SD pourront cumuler à la SR les mandats avec le poste de Vice-Président ou Président Délégué, Trésorier Adjoint, Secrétaire Adjoint, Délégué Juridique et Adjoint, ainsi que le poste de Représentant des Arbitres.

Le Président de SR peut cumuler son mandat avec un poste au Comité Directeur National.

Le bureau de la SR a reçu deux nouvelles candidatures pour devenir membre de la SR.

M. Christian **CHIROL** de la SD 87.

M. Patrick **RIVIERE** de la SD 86.

Il a été demandé au Président de SR de faire plus de communication concernant le CDN et la Ligue, suivant les événements.

L'envoi d'une convocation et d'un ordre du jour au moins deux semaines avant chaque réunion a été demandé.

La prochaine réunion de SR aura lieu le **Samedi 24 Février 2018** à PUYMOYEN.



## CONGRES UNAF NATIONALE CARCASSONNE du 10 mai 2018 au 13 mai 2018

Seront présents :

Mme Alice **AUBOURG**.  
M. Patrick **GALLOT**.  
M. Marc **LAVAUD** et son épouse.  
M. Patrick **RIVIERE** et son épouse.

Le Congrès de l'**UNAF NATIONALE** se déroulera du **10 au 13 mai 2018** à **CARCASSONNE** (OCCITANIE).  
Nous informons que les adhérents peuvent y participer en cliquant sur le lien suivant :  
<http://www.unafoccitanie.fr/images/SR%20Occitanie/Carcassonne2018/Programme.pdf>

Pour tout autre renseignement, veuillez contacter Monsieur Marc LAVAUD pour le déplacement et le tarif de l'hébergement.

### GALETTE DES ROIS

Cette année la journée **Galette des Rois** se déroulera le **Samedi 13 Janvier 2018** au District de la Vienne à partir de **14h30**.  
Un courrier sera envoyé pour réserver la salle du Comité.

### JURIDIQUE et DISCIPLINE

#### JURIDIQUE :

M. Guy **BOUILLAUD** et M. Patrick **RIVIERE** ont été reçus par notre nouvelle avocate Maître Elise **FARINE**.  
Ils lui ont expliqué les fondamentaux de l'**UNAF** dans sa généralité.

### FACEBOOK

#### FACEBOOK :

Monsieur Florent **FAVARD** informe :

Éque lors de match de football en championnat départemental ou régional, un trio Unafiste peut lui envoyer une photo pour une parution sur la page FACEBOOK.

ÉEn cas d'agression, l'arbitre peut contacter le Délégué Juridique, Monsieur Patrick **RIVIERE**, dans la rubrique « appeler maintenant ». Un simple clic, vous mettra en relation avec lui.

#### TOMBOLA :

34 grilles ont été vendues.

### QUESTIONS DIVERSES

Parole à M. Stéphane **BASQ**.

Il nous fait un compte rendu succinct de la réunion de la CDA.

M. Patrick **RIVIERE** évoque le problème de la non fidélisation des arbitres.  
Les arbitres ne reprennent pas leurs adhésions tous les ans à l'**UNAF**, pourquoi ?

Prochaine réunion le Mardi 16 Janvier 2018 à 18h30.

La Secrétaire de séance, Alice AUBOURG





## **SECTION DEPARTEMENTALE FOOTBALL**

### **Collège G. SAND**

### **Châtelleraut**



⚽ **PEUVENT ETRE ADMIS** ⚽

**Tous les élèves du département, garçons et filles, licenciés en club et entrant en 6<sup>o</sup>/5<sup>o</sup>/4<sup>o</sup>/3<sup>o</sup> en septembre 2018.**

⚽ **CONCOURS D'ADMISSION** ⚽

**Concours 1 : MERCREDI 04 AVRIL 2018**  
**de 9h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.**

**Concours de rattrapage : MERCREDI 25 AVRIL 2018**  
**De 14h 00 à 17 h sur le stade proche du collège G. SAND.**

⚽ **INSCRIPTION** ⚽

**Les dossiers de candidature sont à retirer au :**  
**Collège George SAND, 11 rue Arthur Ranc**  
**86100 CHATELLERAULT ou sur le site du collège.**  
**Tél : 05.49.21.15.97**



COMMISSION TECHNIQUE 86

FORMATION de CADRES

# FORMATION CONTINUE

## Recyclage B.M.F – B.E.1 – B.E.F

saison 2017/2018

JOURNEES DE  
RECYCLAGE

### Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

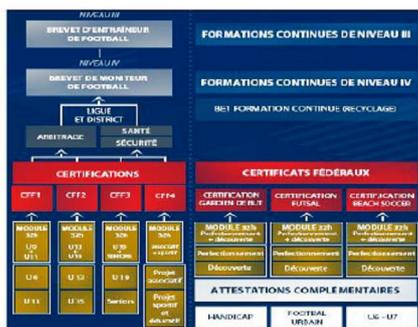
#### Article 6 :

Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées par cet article, une session est programmée au sein du District de Football de la Vienne, à savoir :

- Session : « Présentation du Plan de Performance Fédéral » : 16 heures
  - o Stage de DETECTION/SELECTION U14 Garçons le JEUDI 22 FEVRIER 2018
    - (lieu à définir de 8h30 à 17h30)
  - o Stage de DETECTION/SELECTION U14 Garçons le VENDREDI 23 FEVRIER 2018
    - (lieu à définir de 8h30 à 17h30)

#### Modalités de participation :



Pour participer à cette session, vous devez vous pré-inscrire via le site internet de la LFNA (<https://lfna.fff.fr>) rubrique « Formation ».



Vous recevrez, par la suite, par mail, un formulaire d'inscription définitif à retourner au service de l'IR2F. Enfin, l'IR2F vous adressera une convocation officielle.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS - C.T 86

